

Compte Rendu du Conseil Municipal du 8 Décembre 2017

Présents : Tous les Conseillers à l'exception de Jacques Verdoulet procuration à Anne Lise Peysson et Tanguy Bouchet procuration à Brigitte Clément.

Secrétaire de séance : Brigitte Clément.

Ouverture de la séance à 20 h 00

Le Maire adresse ses remerciements à Anne Lise Peysson et Brigitte Clément pour avoir participé à la Collecte de la Banque Alimentaire les 24 et 25 novembre dernier. Cette participation est faite dans le cadre de la Convention passée avec le CCAS de Nyons en vue de l'attribution du Panier Solidaire.

Compte Rendu du CM du 10/11/2017 approuvé à l'unanimité

Prime de Fin d'année pour le Personnel : approuvé à l'unanimité

Demande de Subvention DETR pour le Projet Mairie : approuvé à l'unanimité

Convention EPORA : Refusée en l'état (Etude acceptée, Veille foncière refusée)

Parkings Basse Bégude :

Acquisition d'une surface de 200 m² env (5 m de large) du terrain de Mr Allée au prix de 45 €/m² : approuvé à la majorité

Reconstruction du Mur : Le CM est défavorable pour prendre en charge cette prestation.

Informations et Affaires Diverses :

Avancement du projet Mairie : 3 prestataires vont être missionnés (Géotechnique, Contrôle Technique et CSPS)

Le CM n'est pas favorable à la suppression des caves

Avancement des Travaux de l'Aire de jeux : Le remblai est fait avec des gravillons conformément à la Norme.

Les derniers jeux seront posés prochainement.

Référente de l'Atelier de Loisirs Créatifs : Anne Lise remplacera Stéphanie

Parkings devant maison Barnouin : Information d'une Mise en Demeure.

Contrôle de la qualité de l'Air à l'Ecole Maternelle : le courrier du Préfet a été transmis au SIVOS

Coût des dossiers d'Urbanisme.

Plan Vigipirate.

Natura 2000 : Jean Luc assistera à la réunion prévue lundi 11/12 à Rémuzat.

Fin de séance à 21 h 30.